

Préface

Louis-Léon Christians
Professeur à l'UCL
Chaire de droit des religions

Le livre de témoignages offert ici est poignant. Les souffrances évoquées sont multiples, vives, souvent sidérantes, parfois très émotionnelles. Toujours, elles méritent respect et attention.

L'Esprit est un feu. S'en approcher est un défi de Vie qui engage alors toute la personne.

La puissance de l'Esprit n'a d'égale que la mise en garde du Christ contre les faux prophètes. Le christianisme n'est certes pas le seul à être exposé à la fulgurance de l'Appel religieux, à la toute-puissance du Charisme, et aux périls de faux-dieux.

Tout acquiert par ailleurs une dimension amplifiée quand il y va de personnes vulnérables : vulnérables de par leur quête elle-même, de par leur soif d'absolu, comme toute vie d'homme et de femme en est traversée, ou encore en raison d'autres fragilités plus personnelles, sur lesquelles les exorcistes d'aujourd'hui et la psychologie contemporaine découvrent sans cesse davantage. Les témoignages porteront évidemment le fer sur le souvenir inacceptable d'une soumission piégée par un cercle spirituel devenu pathogène, autour d'un leader maîtrisant mal – ou trop bien – l'usage de son charisme. Sans cesse se rejouent les dangers du messianisme, dans lequel les contemporains du Christ

voulaient enfermer ce Dernier, ce qui n'était pas son Annonce.

Quelle que soit l'origine des fragilités ou des dérives, quel que soit l'enchevêtrement des causes et des conséquences d'une rupture avec les exigences d'un Esprit cherché en Vérité, c'est à une vigilance d'Église que convoque ce livre, à une vigilance d'Église et de Société, car la personne est touchée au plus profond, et pas simplement dans sa relation de fidèle ou de croyant engagé dans une spiritualité ou en mouvement.

On ne peut en effet se contenter d'observer que les nouveaux chemins prêtés à l'Esprit sont toujours périlleux. Le risque d'abus est démontré par l'histoire. Il n'est certes qu'un risque, comme en atteste le fait que les expériences fortes, heureuses et positives constituent l'essentiel des expériences humaines de la spiritualité. Mais il est un risque, et un risque que l'on ne peut ni ignorer, ni dénier. En particulier dans le chef d'une tradition qui a porté au faite la profession des vœux évangéliques de chasteté, pauvreté et obéissance: là exactement où aujourd'hui, presque maux pour mots, on évoquera la triade des dérives sexuelles, de l'esprit de lucre, et de l'abus de pouvoir. Dans ces dénonciations, l'« esprit du temps » se marque, qui n'est plus très prompt ni à la chasteté, ni à la pauvreté, ni à l'obéissance. Mais c'est bien d'abus et de porte-à-faux spirituels dont il est question ici.

Autant l'abus spirituel n'est-il qu'un aléa, autant la responsabilité des structures d'Église est en revanche une nécessité de tous les instants. La vigilance des Églises est donc une obligation, religieuse, morale et

aussi juridique. Cette vigilance passe par la prudence de l'organisation ecclésiale, par leurs dispositifs de discernement, par leur longue accumulation de l'expérience de l'humain et par la fermeté de leur pragmatique. On verra ici tout l'enjeu qu'il y a de préférer le vocable de « nouveaux mouvements d'Église » à celui de « communautés nouvelles » qui précisément perd le lien avec un discernement institutionnel. « À vouloir faire l'ange, on fait la bête » est un adage dont on saura gré aux canonistes de le rappeler constamment, avec humilité mais aussi avec énergie.

« Savoir sans pouvoir », « pouvoir sans savoir », les mouvements spiritualistes ont souvent critiqué à leur tour les abus bureaucratiques du droit, y compris du droit canonique. Sans doute n'ont-ils pas tort non plus. Aucun dispositif humain n'échappe à la faiblesse humaine. L'Esprit peut-il encore souffler dans des vies trop cadencées par des normes et des prudences ? L'abus d'autorité peut certainement s'y cacher aussi.

Le droit, évoqué aussi dans cet ouvrage, n'assure ses garanties qu'à la condition de n'être pas un but en soi. Il doit assurer au contraire une meilleure mise en dialogue des vies et des expériences. Les apports de la psychologie sont incontournables aujourd'hui pour mesurer les enjeux réels de toute relation de vie, et pour affiner évaluation et discernement. Il s'agit aussi d'éviter tout effet non maîtrisé par de simples injonctions normatives. Le présent ouvrage montre bien l'importance de la parole et des savoirs des psychologues.

Enfin, l'abus se cache toujours. Il est important que toute parole puisse être dite. C'est la première étape

vers un discernement collectif. Tel est le rôle de ce livre, avec la fragilité de ces mots et de ces émotions, mais aussi la force de la souffrance et de l'Espérance.

Louis-Léon Christians

Docteur en Droit – Docteur en Droit canonique

Professeur à l'Université catholique de Louvain

Titulaire de la Chaire de droit des religions

Membre durant douze ans du collège
de direction du centre fédéral belge d'information
et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles

Membre de la Commission interdiocésaine
sur les nouvelles croyances et les dérives sectaires en Église